

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE LA MAYENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de MARTIGNE-sur-MAYENNE

SEANCE du 10 MARS 2023

Date de la convocation : 03/03/2023

Date d'affichage : 03/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 10 mars 2023 à 20 h 00 minute, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil de la commune de Martigné-sur-Mayenne, sous la présidence de **M. Guillaume CARRÉ, Maire**.

Présents : G Carré, F. Bodinier, T. Berthel, J. Chevallier, J.F Guittier, A. Crétois, L. Bourgoïn, M. Paillard, P. Bertin, L. Coutard, J. Besnard, C. Mellier formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

V. Massot- procuration à P. Bertin
 M.L. Monnier – procuration à C. Mellier
 B. Cronier- procuration à A. Crétois
 P. Coquin – procuration à JF Guittier
 C. Ravé- procuration à J. Chevallier
 S. Lelièvre- procuration à G. Carré
 F. Daviau- procuration à T. Berthel

Nombre de conseillers :	19
Présents :	12
Votants :	19

Mme Christèle MELLIER a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

ID : 053-215301466-20230310-DCM20230307-DE



TARIFS EAU et ASSAINISSEMENT DCM 2023-03-07

Il convient de fixer les tarifs eau potable à compter du 1^{er} mars 2023.

	Tarifs 2021 (délib. 22/01/2020)	Tarifs 2022	Tarifs 2023 à compter du 1 ^{er} mars 2023
Tarifs EAU POTABLE :	consommation Eau avril 2020 - mars 2021	consommation Eau avril 2021 - mars 2022	
EAU : TVA 5,5 %			
Abonnement :	40,00 €	45,00 €	45,00 €
Consommation : de 0 à 6 000 m3	1,20 €	1,21 €	1.27 €
de 6 001 à 24 000 m3	1,05 €	1,06 €	1.11 €
de 24 001 à 48 000 m3	0,95 €		
de 48 001 à 100 000 m3	0,87 €		
Consommation annuelle supérieure à 24 000 m3 => tarif unique dès le 1 ^{er} m3		1,05 €	1.11 €
F.D.A.E. (Fonds Départemental d'Adduction d'Eau)	0,2975 €	0,2903	0.2903 €
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	0,3000 €	<i>connu en Déc. 2021</i>	0.3000 €
Prix pour 1 m3 d'Eau consommé	1,7975 €		1.8603 €

La redevance « Assainissement », applicable aux habitations non raccordées au réseau d'eau potable est calculée sur la base de 25 m3 / par an et par personne.

ASSAINISSEMENT : TVA 10,00 %	Tarifs 2021 s/ consommation avril 2020 à mars 2021	Tarifs 2022 s/ consommation avril 2021 à mars 2022	Tarifs 2023 à compter du 1 ^{er} mars 2023
Abonnement :	35,00 €	40,00 €	40,00 €
Redevance Assainissement / le m3 consommé	1,10 €	1,10 €	1.16 €
Taxe Agence de l'Eau "modernisation réseau de collecte"	0,150 €	<i>connu en Déc. 2021</i>	0.160 €
Prix pour 1 m3 d'Assainissement	1,25 €		1.32 €
Prix pour 1 m3 d'Eau et Assainissement	3,0475 €		3.1803 €

Vote : unanimité POUR

Fait et délibéré les jour, mois et an dits.

La secrétaire de séance,
Christèle MELLIER

Le Maire,
Guillaume CARRE



Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

ID : 053-215301466-20230310-DCM20230307-DE

